



Présentation à la CME de l'AP-HP

Projet de réforme du troisième cycle des études médicales

Présentation de la réforme de l'internat et du post- internat

Julien Lenglet



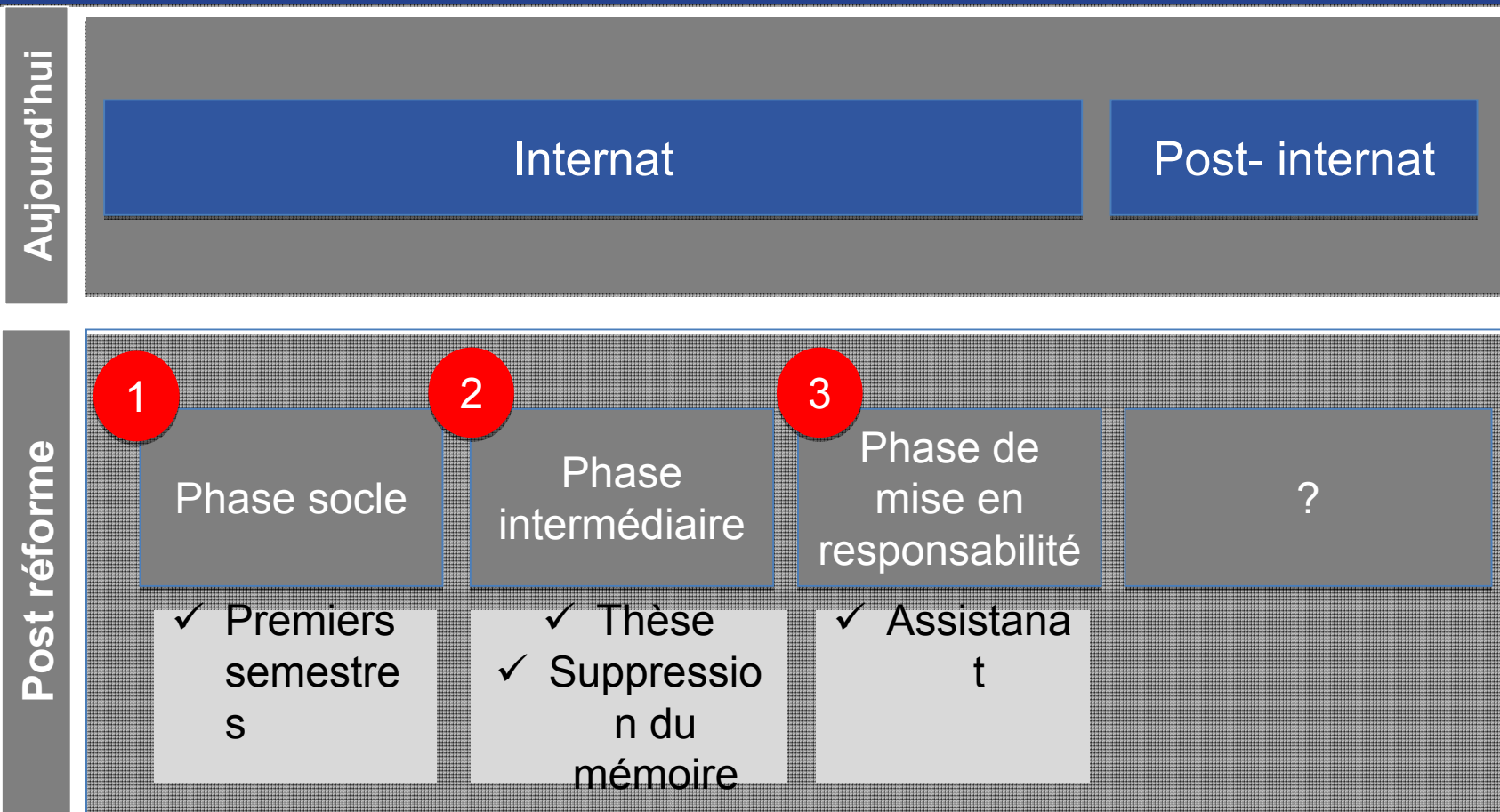
La stratégie choisie par le gouvernement consiste à corseter et à raccourcir l'internat de médecine à rebours de ce qu'il

faut faire

- Le rapport Couraud-Pruvot s'inscrit dans un contexte financier et démographique difficile
- Sur le plan financier : faire que les études de médecine déjà très longues soient réformées à cout constant (lettre de mission de la ministre)
- Sur le plan démographique :
 - ✓ Faire rentrer un maximum de jeunes sur le marché pour remplacer les baby boomers
 - ✓ Réduire la durée de formation car les maquettes actuelles deviennent impossibles à réaliser dans certaines régions
- Faute de pouvoir jouer sur les volumes de médecins formés compte tenu de l'augmentation du numérus clausus, on choisit de s'attaquer à la durée en réduisant le temps de formation de l'Internat et surtout du post-internat



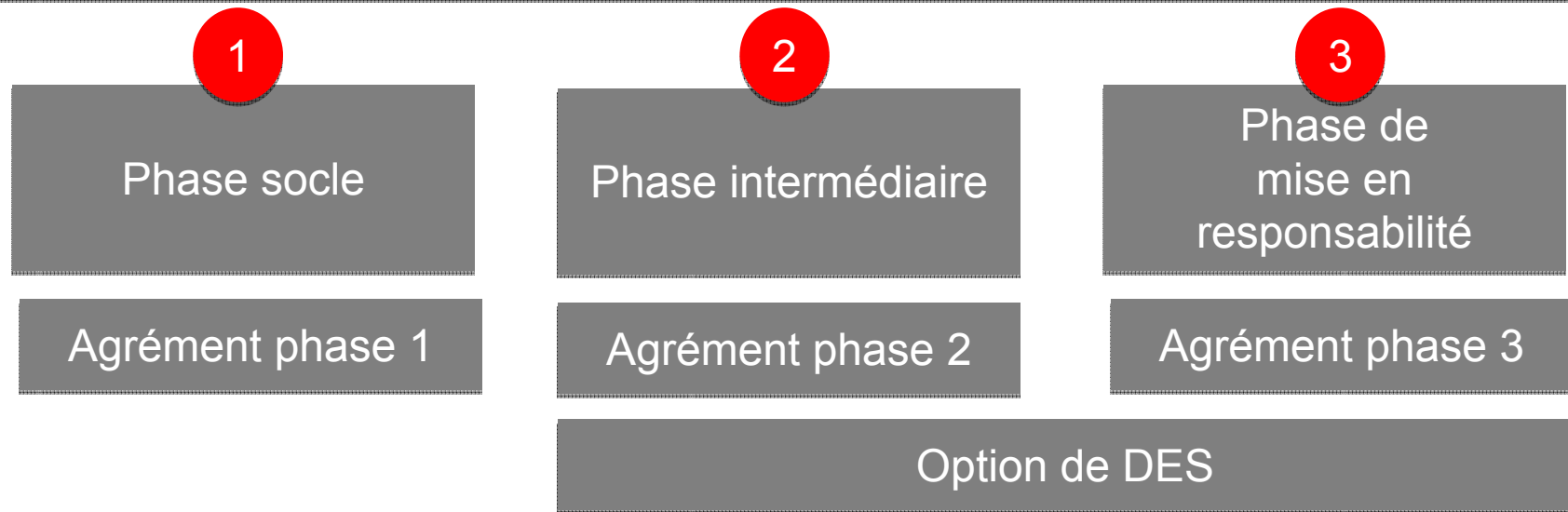
Vers un raccourcissement de l'internat et une suppression du post-internat



Les choix semestriels ne se feront plus selon l'ancienneté et le rang de classement mais selon l'affectation par le coordinateur



La réforme de l'internat implique des changements profonds sur l'agrément et la sur-spécialisation



1. Certains services auront des agréments exclusifs selon la phase (1, 2 ou 3). Ainsi, le service et l'interne ne se choisiront plus mutuellement, l'affectation se fera par le coordonnateur

2. La sur spécialisation actuellement réalisée pendant le clinicat sera contingentée et la sélection se fera par le coordonnateur



Dans ce contexte, les conséquences pour l'AP-HP seront lourdes

- Le nombre de postes de CCA va très probablement diminuer
- Ils seront devront être remplacés par des postes d'assistants spécialistes dont le coût pour l'institution est nettement supérieur
- Avec le nouveau système, le coordonateur acquiert un rôle politique tout à fait important, ayant la possibilité de déterminer l'affectation des internes et leur surspécialisation
- Mise en place de l' « internat senior » où des internes, moins expérimentées, auront à faire face à des responsabilités trop importantes, en particulier en chirurgie



Notre position et nos propositions au sujet du projet de réforme

1. SUR LE POST INTERNAT

- **Garantir un post-internat pour tous ceux qui le souhaitent**
- **Sanctuariser le nombre de postes de CCA en Ile-de-France**

1. 2. SUR LA QUESTION DU COORDONNATEUR

- 2. Le poids politique donné au coordonnateur nous semble exorbitant**
- 3. Le choix selon l'ancienneté et le rang de classement doit être conservé**
- 4. La surspécialisation doit se faire dans le cadre du post-internat et non pas sous forme d'options, incluses dans les DES et à choisir très tôt dans le cursus**

1. 3. SUR L'INTERNAT

- 2. Garantir le hors filière et les stages libre pour éviter une formation tubulaire et permettre de profiter pleinement de la variété de l'internat parisien qui fait sa force**